

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2015 À 18 HEURES 30

N° 1 - 28 / 2015: POLITIQUE DE LA VILLE - ANNÉE 2015 - COFINANCEMENT DES CHANTIERS D'INSERTION PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS

L'An Deux Mille Quinze, le 10 février 2015

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 10 février 2015 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Pierre DOAT

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL (pouvoir de Michel FRANQUES), Muriel ROQUES-ETIENNE (pouvoir de Marie-Louise AT), Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU (pouvoir de Sylvie BASCOUL-VIALARD), Claude LECOMTE, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ (Pouvoir de France GERBAL-MEDALLE), Steve JACKSON, Patrick BÉTEILLE, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Odile LACAZE, Fabien LACOSTE (pouvoir de Elodie NADJAR), Pascal PRAGNERE, Dominique MAS, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT (Pouvoir de Claude JULIEN), Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Francis SALABERT (pouvoir de Emmanuelle PIERRY), Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Blandine THUEL, Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX.

Membres suppléants votants : Mesdames Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU.

Membres suppléants présents non votants : Messieurs, Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Rino GATEFIN.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES (pouvoir à madame GUIRAUD-CHAUMEIL), Naïma MARENGO, Sylvie BASCOUL VIALARD (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Marie-Louise AT (pouvoir à Muriel ROQUES ETIENNE), Bruno CRUSEL, France GERBAL-MEDALLE (pouvoir à Geneviève PEREZ), Patrice BEDIER, Elodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Claude JULIEN (pouvoir à Najat DELPEYRAT), Gérard POUJADE, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TREBOSC, Robert AZAÏS.

Membres suppléants : Madame, Messieurs, Marie-Claude VABRE, Philippe MARAVAL, Françoise FEUGEAS, Christian LAFON, Thierry LAFUENTE, Yves CHAPRON.

Présents : 39

Votants : 43

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 10 février 2015**N° 1 – 28/ 2015: POLITIQUE DE LA VILLE – ANNÉE 2015 – COFINANCEMENT DES CHANTIERS D'INSERTION PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS**

Pilote : Politique de la ville

Autre service concerné : Finances et Budget

Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, rapporteur,

A travers six chantiers d'insertion opérationnels sur son territoire, la communauté d'agglomération de l'Albigeois affiche son action en faveur de ses les plus démunis, contribue à renforcer de leur suivi et leur permet une reconstruction sociale et professionnelle.

Les six opérateurs et les actions qu'ils développent sont :

- La régie inter quartiers d'Albi qui soutient une action intitulée « chantiers environnement » avec pour objectif de mettre en situation de travail des personnes en insertion et de consolider leur employabilité.
- VERSO qui souhaite renouveler son action « chantier de réhabilitation du patrimoine » favorisant la remise au travail et l'accompagnement social d'un public en difficulté (bénéficiaires RSA, jeunes, CLD...)
- EMAUS INSERT qui propose la reconduction d'un chantier d'insertion sur l'activité de collecte, tri et réemploi de Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques.
- Le CFFPA de Fonlabour qui poursuit un chantier d'insertion maraîchage biologique utilisant la traction animale, permettant à des personnes en difficultés de retrouver une place dans une équipe professionnelle.
- REGAIN ACTION qui met en œuvre des jardins d'insertion de maraîchage et accompagne les bénéficiaires par une formation complémentaire adapté à leur projet professionnel.
- Les Habits Pour l'Emploi qui, à travers la mise en œuvre de son chantier d'insertion de remise en état de vêtements, propose de renforcer l'accompagnement personnalisé au public accueilli.

Pour 2015, l'enveloppe budgétaire prévisionnelle, prévoit deux types de cofinancement pour ces « actions en faveur des personnes défavorisées ».

D'abord, des subventions pour une enveloppe prévisionnelle de 12 000€ avec la proposition de répartition suivante :

OPERATEURS	PROPOSITION 2015
CFPPA DE FONLABOUR (PROJET CONVENTION ANNEXE 1)	4 000€
REGAIN ACTION (PROJET CONVENTION ANNEXE 2)	4 000€
LES HABITS POUR L'EMPLOI (PROJET CONVENTION A NNEXE 3)	4 000€
TOTAUX	12 000€

Ensuite des prestations de services pour une enveloppe prévisionnelle de 68 000€ appelant 50% de fonds social européen (FSE). Je vous rappelle les conditions d'accès à ce fonds européen :

- La collectivité fait l'avance de la trésorerie du montant qui est appelé ;
- Elle perçoit le remboursement de la part du FSE à N+2 ;

- Elle est garante de la mise en concurrence obligatoire des prestations réalisées dans le respect du code des marchés publics ;
- Elle assure le contrôle des prestations réalisées ;
- Elle est garante de la conformité qualitative et quantitative du suivi social des publics en insertion bénéficiaires des prestations ;
- Le FSE ne peut pas servir au paiement de salaires d'insertion ni à la rémunération des encadrants socioprofessionnel des personnes en chantier ;

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses		Recettes	
REGIE INTERQUARTIERS D'ALBI chantier d'insertion environnement	32 000€	FSE	16 000€
VERSO chantier d'insertion petit patrimoine bâti	32 000€	FSE	16 000€
EMMAUS INSERT réemploi de matériels électrique et électronique	4 000€	FSE	2 000€
TOTAL	68 000€	TOTAL FSE APPELE	34 000€
		CHARGE NETTE DE LA COLLECTIVITE	34 000€

Les montants inscrits correspondent à des maxima.

En effet, la communauté d'agglomération de l'Albigeois passera des marchés de prestations de services avec minimum et maximum prévoyant ainsi de 30 à 40 semaines de travaux pour la REGIE INTER QUARTIER et VERSO. Ces prestations sont utilisées par les communes qui cofinancent en plus pour 400€ la semaine, à travers un conventionnement tripartite qui sera maintenu (modèle joint ANNEXE 4). Les chantiers bénéficieront ainsi d'une rémunération effective, agglomération plus FSE plus commune, de 1 200€ la semaine.

Pour EMMAUS INSERT l'agglomération prévoit la reprise des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) issus de ses services. Elle souhaite rémunérer ainsi un travail de démontage, traitement, réparation destiné aux personnes les plus éloignées de l'emploi et qui doivent réapprendre par des gestes et des consignes simples à réaliser des tâches manuelles de base. Ces prestations support doivent, par ailleurs, servir à étayer l'acquisition par ces personnes de savoirs de base liés à la sécurité et aux bonnes postures au travail (organisation, manutention, rangement, stockage...). Les prestations seront évaluées en fonction des quantités ; mais d'ores et déjà, il y a des possibilités pour les communes de proposer aussi des D3E.

Je vous demande :

- D'approuver la répartition de l'enveloppe prévisionnelle de 12 000€ de la communauté d'agglomération de l'Albigeois au titre de subventions versées en cofinancement des chantiers d'insertion CFPPA DE FONLABOUR, REGAIN ACTION et LES HABITS POUR L'EMPLOI pour l'année 2015.
- D'autoriser monsieur le président à signer les conventions correspondantes.
- D'approuver le plan de financement pour les 68 000€ de prestations de services qui seront confiées à l'insertion et appelleront 50% de cofinancement du fonds social européen (FSE) pour 2015.
- D'autoriser monsieur le président à signer et à remplir toutes les formalités inhérentes au dossier relatif au fonds social européen (FSE).
- De dire que les crédits nécessaires sont prévus budget primitif de l'exercice 2015.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les conventions annexées,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le projet de convention entre la communauté d'agglomération de l'Albigeois et le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Tarn, pour l'attribution d'une subvention de **4 000€** (ANNEXE 3).

APPROUVE le projet de convention entre la communauté d'agglomération de l'Albigeois et l'association REGAIN ACTION, pour l'attribution d'une subvention de **4 000€** (ANNEXE 5).

APPROUVE le projet de convention entre la communauté d'agglomération de l'Albigeois et l'association LES HABITS POUR L'EMPLOI pour l'attribution d'une subvention de **4 000€** (ANNEXE 6).

AUTORISE le président à signer les conventions correspondantes.

APPROUVE le plan de financement pour les 68 000€ de prestations de services qui seront confiées à l'insertion et appelleront 50% de cofinancement du fonds social européen (FSE) pour 2015.

AUTORISE le président à signer et à remplir toutes les formalités inhérentes au dossier relatif au fonds social européen (FSE).

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif de l'exercice 2015.

Pour extrait conforme,
Fait le 10 février 2015,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE

